

Madame Yasmine VIGOUREUX
7 rue du Général Faidherbe
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Monsieur Vincent GAÜZERE
Commissaire Enquêteur
MAIRIE DE CLERMONT
22 Place de la Mairie
40180 CLERMONT

Le 15 décembre 2017

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée F N°416, située route de POMAREZ à CLERMONT (40180) d'une superficie de 10 337 mètres carrés, je précise que mon terrain est au POS en Zone urbaine constructible d'habitations. Vous trouverez les certificats d'urbanisme ci-joints qui sont positifs.

J'ai acheté ce terrain le 09/08/2007 en Zone constructible au prix du terrain constructible. Il est situé dans le Bourg proche du seul commerce de la commune de CLERMONT. Il est bordé sur toute sa façade par la route départementale N°15 équipée des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone au droit de ma propriété. Il fait face à une zone pavillonnaire construite et jouxte sur ses 3 autres côtés des terrains construits de maisons (plan ci-joint). Il est intégré dans le tissu urbain existant.

Le projet de carte communale présenté à l'enquête publique prévoit par erreur de mettre mon terrain en Zone non constructible et omet de l'inclure dans la délimitation du Bourg alors qu'il fait partie du Bourg.

Un permis d'aménager va être déposé pour 5 lots sur mon terrain cadastré F N°416.

Je m'adresse à vous pour résoudre à l'amiable cet important litige afin d'éviter le recours contentieux qui aurait lieu si mon terrain cadastré F N°416 n'était pas classé en Zone urbaine constructible d'habitations dans la carte communale et s'il n'était pas intégré dans la délimitation du Bourg dans la carte communale.

En effet, ce serait une grave erreur et une profonde injustice de passer mon terrain en Zone non constructible dans la carte communale alors qu'il est au POS en Zone constructible depuis de nombreuses années et qu'il est entouré de terrains construits de pavillons et qu'il fait partie intégrante du Bourg.

En conséquence, compte tenu de ces explications, je demande que mon terrain cadastré F N°416 lieudit « PABAN » à CLERMONT (40180) soit classé en Zone urbaine constructible d'habitations dans la carte communale.

Je demande également que, dans la carte communale, mon terrain soit intégré dans la délimitation du Bourg dont il fait partie intégrante.

En vous remerciant très sincèrement de l'attention que vous voudrez bien porter à mes observations, et des réponses que vous y apporterez dans votre rapport, je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Y. Vigoureux

Projet de ruissement - Mme VIGOUREUX

SELARL AGLMesure

Commune : CLERMONT (Landes)

Date d'édition : 25/09/2017

Groupe :

